



FRANSYLVA
Forestiers Privés de France

Caen, le 26 février 2018

*Correspondance à adresser
au Président :*
Daniel DUYCK
Chemin Barbey
14370 CHICHEBOVILLE
Tél. 02 31 23 84 25
Mail : sfp14-50@orange.fr

« **LE SAVIEZ-VOUS ?** »
2018 – 04

Madame, Monsieur, Cher Adhérent,

Deux informations très importantes me valent de vous adresser un nouveau message dès aujourd'hui.

➤ **AIDES FINANCIERES AUX INVESTISSEMENTS FORESTIERS**

La Région Normandie lance deux dispositifs d'aides en faveur de la filière bois et de la forêt normande, cofinancées par l'Europe, l'Etat et la Région, dans le cadre des Programmes de Développement Rural.

- Dispositif « **Renouvellement des peuplements pauvres ou à faible valeur économique** »

Lien : <https://hn-aides.normandie.fr/renouvellement-des-peuplements-pauvres-ou-faible-valeur-economique>

- Dispositif 4.3 « **Amélioration de la desserte forestière** »

Lien : <https://hn-aides.normandie.fr/soutien-lamelioration-de-la-desserte-forestiere>

La date butoir de ces appels à projets est le 3 avril 2018.

Par rapport à l'année 2017, nous attirons votre attention sur les modifications suivantes :

- Ajout sur la desserte d'une condition d'éligibilité sur l'épaisseur d'éléments compactés pour les éléments de desserte,
- Plafonds modifiés et simplifiés pour l'aide au reboisement en considérant deux cas de figures : ilot dont l'essence principale identifiée par le bénéficiaire appartient au groupe « feuillus sociaux » et ilot dont l'essence principale appartient au groupe « autres essences »,
- Retrait du volet B « Amélioration économique des peuplements »
- Précisions quant aux points de vigilance à considérer sur les pièces relatives à la maîtrise d'œuvre.

Nous attirons également votre attention sur la nécessité que votre dossier soit COMPLET avant la date butoir du 3 avril prochain.

Les services instructeurs en DDT/M sont à votre disposition pour toute demande d'information sur ces deux dispositifs (coordonnées dans les appels à projets).

.../...

➤ **COFOROUEST FUSIONNE AVEC LE N° 1 EN FRANCE**

A la suite d'informations non confirmées dans le courant de 2017, certains de nos adhérents se sont inquiétés de la situation de leur gestionnaire la coopérative COFOROUEST. J'ai donc pris contact avec ses représentants et son président, attendant d'eux des informations dignes de foi.

Une réunion d'information organisée par Mr Cyril LE PICARD, président de COFOROUEST, le 14 février 2018, a réuni les principaux représentants professionnels du secteur que couvre la coopérative pour exposer les tenants de ce rapprochement en cours avec la Coopérative ALLIANCE forêt-bois.

Le communiqué officiel ci-dessous traduit l'action en cours :

« CoforOuest (Coopérative Forestière du Grand Ouest), est née en 2004 de la fusion entre 3 coopératives et rayonne sur 5 régions (18 départements). Depuis un an, son Conseil d'Administration et ses salariés travaillent au rapprochement avec la 1^{ère} entreprise forestière française, la coopérative Alliance Forêt Bois, basée à Cestas en Gironde et dont le rayon d'intervention s'étend des Pyrénées au Val de Loire au travers 13 agences.

En Juin prochain, une Assemblée Générale Extraordinaire des 2 coopératives devrait valider un traité de fusion. L'Agence CoforOuest des Pays de la Loire et celle de Bretagne devraient intégrer l'Agence Poitou-Val de Loire et l'Agence de Normandie, Ile de France, Eure et Loir devrait constituer la 14^{ème} agence au sein d'Alliance Forêt Bois. Pourquoi un tel rapprochement ? La territorialité de CoforOuest est assez vaste mais elle est aussi relativement peu boisée (par rapport au reste du territoire). Or aujourd'hui, pour être un interlocuteur solide et fiable notamment face aux clients-bois, il faut avoir une certaine taille et proposer une offre en bois diversifiée et régulière. La force d'un groupe c'est de pouvoir peser dans les négociations, innover dans les nouvelles techniques et technologies, mutualiser les moyens et les compétences tout en restant proche de ses adhérents. Partageant les mêmes valeurs et forts de leurs dynamismes, Alliance Forêt Bois et CoforOuest devraient ne faire qu'un en Juin prochain. »

Résumé de l'exposé et des questions :

Mr Stéphane VIEBAN, Directeur d'ALLIANCE a présenté en détail sa coopérative et, avec Cyril LE PICARD, tous deux ont répondu aux questions des représentants professionnels présents.

La puissance de cet organisme qui, outre l'ingénierie de conseil et rédaction de documents de gestion, intègre à peu près tous les services dont le sylviculteur peut avoir besoin : pépinière, plantation, travaux sylvicoles, estimation, vente des produits, exploitation, contrat de fourniture aux industries, peut apporter des grands changements.

En ce qui concerne les adhérents de la coopérative, l'adhésion peut se faire à travers trois contrats différents :

- niveau 1 : conseils en sylviculture,
- niveau 2 : travaux,
- niveau 3 : commercialisation,

ou l'ensemble de ces niveaux, ce qui est choisi par la majorité des adhérents mais n'est donc pas obligatoire.

En ce qui concerne les entreprises de la région, cette capacité qu'à ALLIANCE de procéder à toutes les phases de la gestion forestière avec son personnel, son matériel, va générer à terme un nouvel équilibre à moins que des accords de sous-traitance puissent se faire. Quant aux scieurs, ils sont les clients dont la coopérative a besoin.

La question des prix a été également soulevée. Chacun peut comprendre que les volumes traités (10 000 tonnes chaque jour) et son réseau de commercialisation permettent à la coopérative de s'imposer sur le marché. Mr VIEBAN assure que les prix pratiqués par sa coopérative sont ceux du marché.

Le personnel de CoforOuest reste en place et son activité est facilitée par la puissance de la logistique engendrée par ce regroupement.

Voici donc les informations objectives que nous avons recueillies et que nous vous communiquons afin d'éviter toute désinformation.

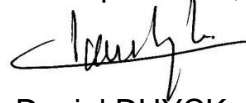
Que les coopérateurs de COFOROUEST soient donc rassurés !

Quelques chiffres annuels sur Alliance :

- ✚ Plus de 600 collaborateurs
- ✚ 40 000 adhérents
- ✚ 20 millions de plants mis en terre (17 000 ha de reboisement)
- ✚ 57 000 ha de travaux sylvicoles
- ✚ 3 millions de m3 de bois mobilisés et commercialisés
- ✚ 200 millions de chiffre d'affaires

Bonne lecture

Votre président,



Daniel DUYCK